

# Règlement de l'épreuve

Titre de l'épreuve :  
**5<sup>ème</sup> enduro du Lion à BELFORT**

**Date de L'épreuve :** Dimanche 29 avril 2019

**Club organisateur:** AVENIR CYCLISTE DU TERRITOIRE DE BELFORT

**Formule:** **ENDURO VTT**

**Catégories :** Ouverte à toutes les catégories FFC

**Règlement de course :** L'épreuve enduro du Lion est une compétition d'enduro VTT qui se court en individuel. Le but de cette compétition est de permettre aux participants de parcourir 5 descentes (spéciales) avec comme seul adversaire le chronomètre. L'objectif est de proposer aux concurrents la possibilité de rouler sur des parcours complets alliant technique et physique (parcours avec une majorité de sections descendantes et des parties de pédalage).  
Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement pourra être consulté sur le site du Comité régional :

**<http://www.ffc-bfc.fr/page/coupe-de-franche-comte-enduro>**

**Condition de participation :** L'épreuve est ouverte à tous les compétiteurs et compétitrices licenciés à la FFC ou non licenciés muni d'un certificat médical de moins de 12 mois.

Pour pouvoir prendre le départ, les concurrents doivent être en conformité avec les critères suivants :

- s'être acquitté des droits d'inscription
- se conformer au présent règlement
- se conformer à l'équipement obligatoire
- présenter lors du retrait des dossards les documents obligatoires
- être âgé au minimum de 15 ans (année de naissance faisant foi)

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de concurrents. Dans ce cas, le concurrent se verra rembourser ses frais d'engagement et ne pourra participer à l'épreuve. Le nombre maximum de participants sur chaque épreuve sera communiqué par l'organisateur et sur le site du Comité régional : [www.ffc-bfc.fr/page/coupe-de-franche-comte-enduro](http://www.ffc-bfc.fr/page/coupe-de-franche-comte-enduro)

**Catégorie :** Les catégories participantes sont les suivantes :

- Dames 15 ans et plus
- Cadets / Juniors 15 à 18 ans
- Hommes 19 à 39 ans
- Master 40 ans et plus
- VTT AE

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans leur Catégorie.

**Parcours et liaisons :** les parcours adopteront un profil spécifique (70 à 80% de descentes / 20 à 30% de sections physiques ou montantes). Ils seront matérialisés par des rubalises, des portes ou couloir de rubalises. Si le pilote sort accidentellement ou non du tracé, il devra reprendre le parcours au lieu exact de sa sortie sous peine de pénalité.

Le non respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entrainera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise hors course du participant ; ces sanctions seront décidées par le collège des commissaires selon la gravité de l'acte. La sanction moyenne sera une pénalité de 10 mn,

Les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée avec leur vélo.

**Matériel :** les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur, des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. Sont autorisés à se présenter au départ de l'enduro, les pilotes équipés de VTT avec des roues de 26, 27,5 29 pouces dont les extrémités du cintre ont été préalablement bouchées.

Sur chaque épreuve, les concurrents ne doivent utiliser qu'un seul vélo durant toute la compétition.

Le cadre, fourche et bras arrière ne doivent pas être changés. En cas de casse, les coureurs devront le signaler à la direction de course et se verront attribués une pénalité de 5 mn. Dans le cas contraire, ils seront disqualifiés.

**Équipement :** le port du casque intégral à mentonnière monobloc, des gants longs, des genouillères, des coudières et d'une dorsale homologuée sont obligatoires. Un sac à dos peut se substituer à une dorsale que s'il est doté lui-même d'une dorsale intégrée homologuée. Tout concurrent parcourant une spéciale sans son équipement sera mis hors course. Le port du casque est obligatoire sur l'ensemble des liaisons.

**Classement :** chaque organisateur appliquera son propre règlement. Les résultats seront disponibles après chaque épreuve sur le site du Comité régional

[www.franchecomtecyclisme.fr](http://www.franchecomtecyclisme.fr)

**Engagements sur site internet uniquement**

**Heures de départ :**

1. 8 h 30 - Départ - **1 ère liaison** - : non chronométré et libre du Parking de l'Arsenal au pied du Lion de Belfort direction le sommet du Salbert.
2. 9 h 30 - Départ – 4 spéciales - : sommet du Salbert – contre la montre à profil descendant dans les chemins forestiers du Salbert. Retour des concurrents par des liaisons montantes - non chronométrées -
3. 12 h 30. Arrivée des – **4 spéciales** – au pied du Salbert
4. 12 h 30 - Retour – **dernière liaison** - : non chronométré et libre vers du Pied du Salbert vers le Parking de l'Arsenal au pied du Lion de Belfort.
5. 13 h 20, **dernière spéciale** de prestige avec descente de la citadelle et arrivée sur le Parking de l'Arsenal au pied du Lion de Belfort.
6. 13 h 25 pour le 1 er concurrent et 15 h 15 pour le dernier concurrent

**Lieu et horaire des remises de prix :** à 16 h 30 au camion podium place de l'Arsenal.

**Informations complémentaires :** [curri.francois@wanadoo.fr](mailto:curri.francois@wanadoo.fr)  
[stephane.radeff@orange.fr](mailto:stephane.radeff@orange.fr)

Renseignements à François CURRI 20 rue Garteiser 90 000 BELFORT  
Tél. 06 60 84 44 20 – 03 84 22 48 27